



# FORMATION LA RESPONSABILITE JURIDIQUE DES SECRETAIRES MEDICALES

## Objectifs

Cette formation a pour objectif de former les secrétaires quant à leur responsabilité juridique.

### Public Visé

Personnes travaillant dans des secrétariats médicaux, tout type de service confondu.

### Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel

3 Jours

### Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

### Le droit : notions générales et organisations de la justice

#### La notion de responsabilité

- Les responsabilités de réparation
  - La responsabilité civile
  - La responsabilité administrative (notions de faute de service et de faute détachable de la fonction)

- La responsabilité pénale: la répression

La répression la notion de faute pénalement sanctionnée

- La notion de faute pénalement sanctionnée

Les différentes infractions pouvant être poursuivies dans le cadre professionnel (violation du secret professionnel, exercice illégal de la médecine, non assistance à personne en péril, etc....)

- La responsabilité disciplinaire

#### L'information du patient

- La délivrance de l'information médicale (vis à vis du malade et de ses proches)
- Le consentement aux soins
- Les situations particulières (l'urgence, l'incapacité)
- La forme du consentement
- Le refus de soins

#### Le dossier patient (Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé)

- Contenu du dossier
- L'accès au dossier (par le patient, par ses ayants-droit-principe de la médiation)
- Procédure et modalités de la communication du dossier
- Les demandes émanant de tiers (sécurité sociale, assurance, justice, etc...)
- Responsabilité de l'établissement

## Objectifs pédagogiques

- Informer, sensibiliser et rassurer les secrétaires quant à leur responsabilité professionnelle
- Développer une qualité de relation avec le patient et son entourage en termes d'accueil et d'information
- Rappeler les principes du secret professionnel au personnel médical et administratif
- Examiner les problèmes pouvant survenir avec l'utilisation de l'informatique, de la télémédecine

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques (explication, synthèse), analyse de situations concrètes, ou de questions, tirées de l'expérience professionnelle des

Version : ORSM-20260318

#### ● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017  
N° déclaration activité : 76310897031

#### ● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039  
N° déclaration activité : 73810082681

#### ● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032  
N° déclaration activité : 72640201664

#### ● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018  
N° déclaration activité : 76660309966



participants ou du formateur. Textes législatifs et réglementaires afférents aux sujets suscités, documents remis aux participants.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Juriste spécialisé en droit de la santé

## Méthodes et modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR